



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lettre aux personnels sur la laïcité à l'occasion de la journée du 9 décembre

Mesdames, Messieurs,

Après les attentats de janvier 2015, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité que la journée du 9 décembre, qui marquera le 110^e anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État, soit l'occasion de rappeler dans tous nos établissements scolaires avec une solennité particulière que la laïcité est, dans notre pays, indissociable des trois termes de la devise républicaine, liberté, égalité, fraternité, et qu'il appartient à l'École de donner sens et vie à ces principes fondateurs.

Les attentats du 13 novembre et leurs suites sont venus ajouter à ce besoin d'explication du lien essentiel entre éducation, laïcité et démocratie, et au sentiment d'urgence que fait naître cette grande cause nationale.

Des menaces ont été formulées contre l'Éducation nationale parce qu'il lui revient d'incarner plus que jamais le respect de la liberté de conscience et l'égalité des droits entre tous les hommes. Notre ministre conseille de maintenir toutes les manifestations prévues pour cette journée de la laïcité. Je souhaite rassurer toutes celles et tous ceux – enseignants, chefs d'établissement, parents d'élèves – que ces manifestations pourraient inquiéter et leur dire pourquoi il est important qu'elles aient lieu. Nous ne devons pas avoir peur d'expliquer inlassablement ce qui est au fondement même de notre vivre-ensemble. Nous ne pouvons pas dénoncer l'obscurantisme si nous ne faisons pas nous-mêmes le nécessaire pour instruire et éclairer tous les enfants scolarisés dans notre pays. Nous n'avons pas à craindre la contagion du bon exemple, la libération de la parole, la démonstration de ce que les croyances de chacun sont respectées, dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à celles d'autrui.

Cet effort d'explication est indissociable d'un effort plus global pour convaincre que, comme l'affirmait au temps de la séparation des Églises et de l'État l'homme de paix qu'était Jean Jaurès, « dans l'ordre politique et social d'aujourd'hui, il n'y a pas d'excommuniés, il n'y a pas de réprouvés ». Plus cette conviction parmi nous sera forte, plus nous serons forts aussi pour la faire partager à nos élèves et à leurs familles.

Afin d'accompagner dans cet effort tous les personnels de l'Éducation nationale, j'ai souhaité que leur soient rendues accessibles sur le site de notre académie des ressources de divers types sur la laïcité : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article5411#5411>.

Ils y trouveront notamment le *Livret laïcité* édité par la DGESCO.

J'attire également votre attention sur l'application « Questions de laïcité », issue des travaux du groupe académique « Laïcité et valeurs de la République », qui met à votre disposition un ensemble de questions et leurs réponses : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article5823#5823>.

Je vous remercie de votre persévérance dans un effort qui doit s'inscrire dans la durée et dont je souhaite qu'il soit poursuivi avec détermination. La journée du 9 décembre est un temps fort que nous devons marquer avec la dignité et le discernement dont chacune et chacun de vous, j'en ai la conviction, sauront faire preuve.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Chanet". The signature is written in a cursive style with a small flourish at the end.

Le recteur de l'académie de Besançon,
Jean-François Chanet